

Les paysages ligériens

Nicole Le Nevez

La Loire est un fleuve sauvage dans une vallée aménagée déclarait le président du Conseil régional, Olivier Guichard, lors de l'Assemblée constitutive du Conservatoire régional des rives de la Loire et de ses affluents. « Chaque fois que l'homme oublie cette équation pour ne se préoccuper que de l'un ou de l'autre de ces termes, il y a danger pour le fleuve et pour les hommes ».

Telle est la philosophie qui a présidé à la création du Conservatoire régional des rives de la Loire et de ses affluents par le Conseil régional et les deux Conseils généraux de Loire-Atlantique et de Maine-et-Loire.

L'objectif de cette association est la préservation et la valorisation des paysages et son action s'appuie sur trois mots-clés : Conservatoire régional, partenariat, information-sensibilisation.

Les mots préservation, valorisation et paysage sont trois mots simples, mais l'expérience prouve que chacun y met une réalité différente. Les paysages d'un fleuve ne peuvent être réduits à une série de sites plus ou moins ponctuels à protéger : son fleuve est à prendre dans sa globalité. Ces paysages sont une donnée naturelle et un produit social qui peuvent être analysés. Notion synthétique qui associe des réalités matérielles, résultant d'actions des hommes sur la géographie, à d'autres réalités relevant de l'émotionnel et de la culture le paysage est une notion complexe sur laquelle il est possible d'agir concrètement à condition d'en avoir une bonne connaissance, de savoir ce que l'on veut et de mesurer les effets des projets. Il est donc apparu nécessaire d'avoir la meilleure connaissance possible des paysages liés à la Loire, de faire partager



Conservatoire régional des rives de la Loire et de ses affluents

▲ Village étiré entre Loire et coteau ; une situation originale, caractéristique des bords de Loire.

largement cette connaissance et d'en faire une référence commune aux divers acteurs du paysage afin, si possible, de les amener à s'accorder sur un même projet de paysage. Telle est la tâche à laquelle s'attache le Conservatoire.

Nous avons choisi de travailler sur les paysages de la zone inondable qui nous paraissent les plus caractéristiques et les plus porteurs d'une identité qui lie activités humaines et vie du fleuve.

Notre travail s'attache :

- à en comprendre l'évolution par identification des activités et de la façon dont elles s'exercent sur les plans réglementaires, administratifs, financiers ou sociaux ;
- à organiser la sensibilisation et l'information nécessaires (réunions, journées de rencontre, débats, documents).

Nicole Le Nevez
Conservatoire
régional des rives
de la Loire et de
ses affluents
Hôtel de Région
1, rue de la Loire
44066 Nantes
Cedex 02



Conservatoire régional des rives de la Loire et de ses affluents

▲ Le paysage caractéristique de la vallée alluviale et des îles était traditionnellement composé d'une matrice de prairies accompagnée de motifs végétaux souvent représentés par des frênes émondés ; ce paysage régresse au profit des peupleraies.

1. ZPPAUP : Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager.

Nous étudions tant le paysage bâti que naturel. Une étude sur les « Silhouettes de Villages » décrit les types d'implantation des villages et la forme donnée à leur rapport avec la Loire. Deux de ces villages, Le Fresne et Ingrandes, font l'objet d'une procédure de mise en place de ZPPAUP¹ (issues de la loi du 7 janvier 1983) qu'accompagne une opération du Conseil régional appelée « Centre ancien » destinée à favoriser la réalisation de travaux. L'opération sert de support à une formation auprès des entreprises.

Deux autres éléments de cet espace font l'objet d'actions précises. Il s'agit des rives naturelles et des quais.

Les rives de Loire ont de tout temps subi l'érosion du fleuve. La technique, utilisée depuis le XIX^e siècle, de façon systématique, consiste à enrocher la rive sur toute sa hauteur. La mise en œuvre, d'abord très soignée et faite avec des pierres de petites dimensions, s'exécute aujourd'hui par simple déversement de pierres de gros calibre ; de ce fait on protège, pour un temps, le lieu en question mais on ne fait que déplacer le problème. Notre objectif est de substituer à cette façon de faire une pratique de techniques dites de génie végétal qui puisse protéger les berges tout en leur restituant leurs qualités biologiques et paysagères. Quelques

lieux expérimentaux ont été choisis pour traiter des cas exemplaires.

Mandaté par le Conservatoire, un expert étudie le projet et le suivi du chantier en formant les agents des administrations intervenant habituellement, ainsi que les entreprises. Cette démarche impliquant une remise en cause, non seulement des ingénieurs de l'équipement qui interviennent, mais également de tout un circuit commercial. La démarche est identique pour la restauration des quais.

Un cahier des charges a été réalisé précisant la nature des matériaux, la façon de les mettre en œuvre, afin d'éviter que les grès et schistes ne disparaissent sous le béton.

Ces quelques exemples sont une indication des actions entreprises par le Conservatoire pour préserver et valoriser les paysages de la Loire.

La vallée inondable de la Loire, en région Pays de la Loire offre trois grands types de paysage qui ont été analysés et font l'objet d'un document intitulé *Paysages-Références*. Il s'agit de l'estuaire, de la Loire moyenne et de la Loire saumuroise, constituant la partie fluviale. Chacun de ces trois territoires a été ensuite étudié en prenant en compte les notions d'espace fermé et d'espace ouvert, les perspectives majeures, ainsi que leur fonctionnement (occupation du sol, richesses biologiques, peupleraies existantes et bocage).

L'estuaire est une zone plate, à fort intérêt biologique, dont l'intérêt patrimonial a été oublié au profit de l'activité portuaire.

La partie fluviale, bien que divisible en deux zones distinctes, présente des caractéristiques communes. Inondable et inondée, elle est essentiellement constituée de prairies à frênes émondés qui tendent à régresser au profit des cultures et des peupleraies. Or ces prairies, outre leurs qualités paysagères, constituent des lieux biologiquement riches et des zones d'expansion des crues extrêmement importantes. Un zonage de gestion a été élaboré pour proposer les mesures qui permettraient de maîtriser cette tendance. La mise en place d'un système d'information géographique devrait permettre d'en suivre l'évolution.

Ce zonage repose sur la superposition et la prise en compte des intérêts majeurs reconnus à travers des diagnostics menés sur le paysage, sur les milieux biologiques, le bocage, les peupleraies

existantes, les structures agricoles et leurs modes d'occupation du sol. Il a fait l'objet d'un consensus de la part d'un groupe de travail qui rassemble administrations, collectivités, associations et organismes professionnels.

Complété des résultats d'une recherche sur les conditions de viabilité des systèmes prairiaux et bocagers, ce zonage de gestion doit permettre une application plus cohérente des mesures réglementaires ou financières existantes et de rechercher les mesures adaptées. ■

Les concepts-clés

La Loire, fleuve dynamique, a donné naissance à des paysages très mobiles qui ont généré et façonné des modes de vie si originaux qu'on ne peut les comprendre sans en bien connaître l'historique et les logiques d'agencement et de fonctionnement. Cette connaissance doit se replacer dans une optique évolutive, aussi il faut savoir que nombre d'îles aujourd'hui affectées à la culture du peuplier ont été anciennement habitées et pâturées. De même certains de ces villages aujourd'hui à l'abandon et qui semblent avoir perdu contact avec le fleuve, ont été des villages de pêcheurs au piémont de châteaux. Le Conservatoire constitue désormais cette irremplaçable mémoire et cette source d'informations.

Le paysage d'un fleuve ne peut être réduit à un chapelet, plus ou moins discontinu, de sites ponctuels. C'est une entité qu'il faut appréhender dans sa globalité. Le Conservatoire assure là, également, un rôle fondamental au-delà des simples limites territoriales.

Pour faire évoluer les mentalités et les techniques d'aménagement de cours d'eau, il faut faire traiter des cas exemplaires par les intervenants habituels placés sous la conduite d'experts. Cet apprentissage en direct est le seul vraiment convaincant ; chaque cas traité servira, par la suite, de référence.

Les enrochements systématiques sont une des plaies actuelles de l'aménagement des cours d'eau et une sérieuse évolution des esprits s'impose pour éviter de multiplier ce type d'erreurs.

On peut très bien envisager la création de nouveaux paysages ruraux de qualité, mais dans des sites aussi typés il convient de les étayer et de les justifier par rapport aux anciennes pratiques.



Conservatoire régional des rives de la Loire et de ses affluents



L'une des caractéristiques des paysages de la Loire est la diversité de ses ambiances.



Conservatoire régional des rives de la Loire et de ses affluents

Résumé

Au niveau d'un fleuve, le paysage ne peut être réduit à une série de sites plus ou moins ponctuels à protéger. C'est une donnée à prendre dans sa globalité. Le Conservatoire régional des rives de la Loire et de ses affluents est une association dont l'objectif est la préservation et la valorisation des paysages.

Nous avons choisi de travailler sur les paysages de la zone inondable qui nous paraissent les plus caractéristiques et les plus porteurs d'une identité qui lie activités humaines et vie du fleuve.

Notre travail s'attache à en comprendre l'évolution et à organiser la sensibilisation et l'information nécessaire. Il traite du paysage aussi bien bâti que naturel.

La vallée inondable de la Loire, en région Pays de la Loire offre trois grands types de paysage qui ont été analysés. Chacun de ces trois territoires a été ensuite étudié en prenant en compte les notions d'espace fermé et d'espace ouvert, les perspectives majeures, ainsi que leur fonctionnement (occupation du sol, richesses biologiques, peupleraies existantes et bocage).

Le Conservatoire a mandaté un expert qui étudie le projet et le suivi du chantier en formant les agents des administrations intervenant habituellement ainsi que les entreprises.

Abstract

At the level of a river, the landscape cannot be limited to a series of more or less particular sites to be protected. River is a data that must be considered in its globality. The « Conservatoire régional des rives de la Loire et de ses affluents » is an association whose goal is to protect and valorize the landscape.

We have selected to work on the areas that belong to the flooding zone and that seemed not only to be the most characteristic but that really had an identity that links human activities and the river life.

Our work tries to understand the evolution of these landscapes and to organize the necessary awareness and information campaign. It deals with built as well as natural landscape.

The Loire flooding area, in the Loire region, offers three main types of landscape which have been analyzed. Each of these three territories has then been studied, taking into account the notions of closed space and open space, the main perspectives as well as their functioning (soil occupation, biological wealth, existing poplar plantations and bocage).

The Conservatoire has tasked an expert to study the project and to monitor the work by training the administration agents who are usually involved as well as the companies.